



Pôle territorial inter-niveaux de Mouscron - Comines

Rue du Télégraphe, 36

7700 Mouscron

Date : 15/05/26

Appel à candidatures et profil en vue de constituer une réserve de recrutement pour l'engagement temporaire au sein de l'équipe pluridisciplinaire du pôle territorial tel que prévu par l'article 6.2.6-5 du Code de l'enseignement

Le PO du Pôle territorial inter-niveaux "Le Tremplin" Mouscron-Comines fait appel à candidature afin de constituer une réserve de recrutement pour **son équipe pluridisciplinaire en vue de l'année scolaire 26/27**

L'appel est ouvert :

- 1/** En interne aux membres temporaires et définitifs du personnel de l'école siège du pôle mais aussi des écoles d'enseignement spécialisé ayant signé une convention de partenariat avec le pôle (obligatoire)
- 2/** En externe aux membres du personnel temporaires et définitifs d'autres écoles spécialisées, d'école ordinaires, de CPMS (facultatif)
- 3/** À tout autre candidat (facultatif)

Après avis préalable de l'organe local de concertation sociale et des écoles spécialisées partenaires du pôle, le PO de l'école siège du pôle souhaite recruter dans les fonctions/groupement de fonctions suivantes:

- **Un "accompagnant Aménagements raisonnables et intégrations"**
- **L'engagement est ouvert aux fonctions suivantes :** Instituteur préscolaire, instituteur primaire, éducateur spécialisé, logopède, ergothérapeute, kinésithérapeute, psychologue, assistant social, orthoptiste, professeur de CG niveau DI, professeur de CT niveau DI, professeur de PP niveau DI, professeur de CG niveau DS, professeur de CT niveau DS, professeur de PP niveau DS
- **Volume de la charge :** 1 ETP = 36 périodes de 50 minutes par semaine

Missions générales du pôle :

Le PO de l'école siège du pôle a pris soin, en établissant cet appel, de garantir le caractère cohérent et pluridisciplinaire de la composition du cadre du personnel du pôle.

En concertation avec l'ensemble de l'équipe et sous la coordination du coordonnateur de pôle, le membre de l'équipe pluri-disciplinaire assurera les missions générales du pôle, en concertation et en adéquation entre son profil et les ressources collectives du pôle :

1° les missions suivantes relatives à l'accompagnement de leurs écoles coopérantes :

- a) informer les équipes éducatives, élèves et parents d'élèves sur les aménagements raisonnables et l'intégration permanente totale ;
- b) assurer le lien entre les différents partenaires qui jouent un rôle de soutien aux élèves, notamment afin de faciliter l'échange d'expériences ;
- c) accompagner et soutenir les membres de l'équipe éducative des écoles coopérantes dans l'organisation des aménagements raisonnables, notamment par le conseil ou la mise à disposition d'outils ;
- d) accompagner les écoles coopérantes dans l'élaboration de protocoles d'aménagements raisonnables lorsqu'une prise en charge individuelle de l'élève concerné par le pôle territorial s'avère nécessaire.

2° les missions suivantes relatives à l'accompagnement des élèves inscrits dans leurs écoles coopérantes :

- a) accompagner individuellement les élèves présentant des besoins spécifiques dans le cadre de la mise en œuvre des aménagements raisonnables si cela s'avère nécessaire au regard de leurs besoins et de leurs protocoles d'aménagements raisonnables ;
- b) accompagner individuellement les élèves présentant des besoins spécifiques sensori-moteurs nécessitant un suivi important dans le cadre de la mise en œuvre des aménagements raisonnables si cela s'avère nécessaire au regard de l'échelle des besoins visée à l'article 6.2.5-4, alinéa 2 ;
- c) collaborer à l'évaluation des protocoles d'aménagements raisonnables et, le cas échéant, à l'orientation vers l'enseignement spécialisé en cas d'insuffisance des aménagements raisonnables pour assurer un apprentissage adapté aux besoins spécifiques de l'élève ;
- d) accompagner les élèves à besoins spécifiques dans le cadre du dispositif d'intégration permanente totale pour les élèves issus de l'enseignement spécialisé.

Concrètement, il sera demandé de :

- Informer, former et accompagner les enseignants de l'enseignement ordinaire concernant les aménagements raisonnables
- Participer à l'observation d'élèves dans les écoles coopérantes
- Participer aux réunions d'équipe du pôle (un jour fixe par semaine)
- Participer activement à la dynamique de construction du pôle
- Participer activement à la construction d'outils, d'animations, ... à destination des élèves et enseignants de l'enseignement ordinaire
- Suivre des projets d'intégration permanente totale ou élèves à besoins spécifiques
- Gérer les dossiers des élèves en intégration ou le suivi des élèves bénéficiant d'aménagements raisonnables
- Assurer le lien entre école ordinaire / école spécialisée / pôle
- Collaborer avec les différents intervenants (Pms, ...)
- Participer aux formations organisées par le pôle
- Se rendre disponible ponctuellement en dehors des horaires scolaires

Ressources professionnelles recherchées :

- Expérience concernant les aménagements raisonnables et intégrations
- Connaissances approfondies sur les troubles d'apprentissage
- Connaissances approfondies parmi : trouble du spectre autistique, trouble de l'audition centrale, déficience auditive, déficience visuelle, enfants et adolescents à hauts potentiels, troubles moteurs, troubles du comportement, ...
- Certifications complémentaires : neuro-psychologie pédiatrique, orthopédagogie, Gestion mentale, CU Enfants et adolescents à hauts potentiels, DU Troubles des apprentissages, ...
- Connaissance des outils numériques pour élèves à besoins spécifiques
- Capacité d'animer un groupe d'adultes
- Capacité de créer et faire vivre des outils, des ateliers, des formations
- Connaissance du paysage belge de l'enseignement (ordinaire / spécialisé - types 1 à 8)
- Expérience avec un public varié : de la petite enfance à la 6ème secondaire

Ressources personnelles attendues :

- Reconnaître, adhérer et promouvoir sur le terrain la valeur d'inclusion - scolaire et sociale

- Créativité, ouverture d'esprit, dynamisme, proactivité
- Etre prêt à oser
- Etre capable de travailler en équipe pluri-disciplinaire, de se mettre au service du groupe, dans un état d'esprit de création collective
- Etre responsable, capable de travailler de façon autonome
- Capacité de se remettre en question, désir de progresser individuellement et collectivement
- Pouvoir se décentrer et adopter une posture d'accompagnant, au service des besoins de l'autre
- Capacité de communiquer de façon assertive : empathie, écoute active
- Capacité de prendre du recul, d'analyser objectivement, de s'adapter, de gérer des situations nouvelles
- Flexibilité

Ressources organisationnelles :

- Permis B et voiture personnelle
- Pouvoir se rendre disponible en dehors des heures scolaires

Nous proposons :

Un cadre de travail agréable et neuf, un défi professionnel, une équipe pluri-disciplinaire, une démarche de travail suscitant la réflexion et la création collective, des formations, un contrat à durée déterminée avec possibilité de renouveler, des congés scolaires, un remboursement des frais kilométriques réalisés dans le cadre des missions.

Pas de condition d'ancienneté.

Renseignements complémentaires auprès de :

Laëtitia Rogghe – laetitia.rogghe@poleterritorialtremplin.be

Tél : 0484/ 944 377

Procédure :

Candidature comprenant **CV et lettre de motivation** qui témoigne de votre intérêt pour le projet - à envoyer à :

- laetitia.rogghe@poleterritorialtremlin.be
- avant le 23/06/26 soir

Les candidats retenus seront invités à un entretien entre le 24/06/26 et le 08/07/26.